



## Procès-Verbal de la réunion du

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 6 septembre 2023 à 20h00**

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le 28 août 2023, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles PERRIN, Maire.

**Etaient Présents** : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Arnaud CHAILLET, Emmanuel CHAMAGNE, Serge CONTINI, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Gilles PERRIN.

**Absents excusés** : Joël PRENAT (pouvoir à Mr Emmanuel CHAMAGNE), Benoît MARCHAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation du secrétaire de séance.

**Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2023, qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

**1. Poste d'employé municipal : suivi des dossiers de Messieurs Dourthe et Laurent :**  
***Rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Monsieur le Maire informe les élus de la prolongation de l'arrêt de travail de Monsieur Dourthe jusqu'au 14 octobre 2023.

En contrepartie, le contrat de Monsieur Laurent est renouvelé jusqu'à nouvel ordre selon sa disponibilité.

**2. Projet de réfection du « cabanon municipal » :**

***Rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

La rénovation du cabanon situé rue de la chaux est prévue d'ici la fin de l'année. Elle permettra le stockage de matériel communal et associatif.

Ces travaux seront réalisés par des bénévoles.

**3. Attribution d'une subvention « coopérative scolaire »**

***Délibération n° 33/2023 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Dans un souci de favoriser les enfants scolarisés au sein du RPI Montbouton Vandoncourt, le Maire demande l'attribution d'une subvention de 300€ à la coopérative scolaire.

Cette somme sera imputée au budget 2023.

**Vote : Adopté à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

**4. Révision des tarifs de location de la salle du plateau :**

***Délibération n° 34/2023 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Aux vues de l'augmentation permanente de la réservation de la salle du plateau (mariages, baptêmes, anniversaires, ...) et des charges qui en découlent, le Maire propose la révision des tarifs.

Les réservations en cours bénéficieront des anciens tarifs.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Vote : Adopté à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

<b>Tarifs 2024</b>	<b>Montboutonnais</b>	<b>Extérieurs</b>
<b>Location petite salle un jour (en semaine)</b>	<b>70 €</b>	<b>140 €</b>
<b>Location petite salle weekend</b>	<b>110 €</b>	<b>220 €</b>
<b>Location grande salle un jour (en semaine)</b>	<b>175 €</b>	<b>350 €</b>
<b>Location grande salle weekend</b>	<b>275 €</b>	<b>550 €</b>
<b>Nettoyage petite salle</b>	<b>30 €</b>	
<b>Nettoyage grande salle</b>	<b>60 €</b>	
<b>Caution salle</b>	<b>1 000 €</b>	

**5. Bilan des entrevues avec les entreprises Roger Martin et STPI :  
*Rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Les élus ont rencontré les sociétés Roger Martin et STPI pour un chiffrage concernant :

- La réfection partielle de la voirie communale ( Secteur Grande Rue – 4 chemins, cité du Val...)
- La pose de deux ralentisseurs

Les tests « écluses provisoires » rue du Mont Novel et bas de la Grande rue sont prévus à parti de mi - septembre 2023. Nous sollicitons les Montboutonnais à nous faire part de leurs observations et remarques.

**6. Désignation d'un conseiller municipal correspondant « incendie et secours » :  
*Délibération n° 35/2023 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

En application de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, la préfecture nous demande de désigner un conseiller municipal correspondant « incendie et secours ». Le premier adjoint, Monsieur Emmanuel CHAMAGNE, déjà chargé des questions de sécurité civile dans la commune, est proposé par le Maire, accepte cette désignation.

**Vote : Adopté avec 7 voix POUR et 1 Abstention.**

**7. Informations diverses :**

- **YOGA** : une nouvelle activité est proposée aux Montboutonnais à partir du 12 septembre, le mardi de 17h à 18h15 à la salle du plateau.
- Un concert est organisé par l'association « Best'off » d'Offemont. Il aura lieu le 30 septembre à la salle du plateau (entrée gratuite) avec une restauration sur place.
- L'association de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (avec le concours de Monsieur Arnaud Chaillet) offre gracieusement 10 arbres fruitiers (cerisiers, pommiers) qui seront plantés dès cet automne dans la parcelle communale des « champs Pécots ».

Séance levée à 23h00

Le Maire,

Gilles PERRIN

